

# Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers Université de Poitiers

[#]

## Présentation de l'IRIAF

### L'IRIAF...

L'Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers a pour vocation de former de futurs professionnels de la gestion des risques. Créé en 2001 pour répondre aux besoins des assurances et des mutuelles niortaises, l'IRIAF a su conserver l'adéquation entre ses formations et les besoins des entreprises. L'IRIAF se compose de 2 filières (Gestion des Risques et Statistique en Assurance et Santé) et propose 7 diplômes, de la Licence au Master.

**Directeur de l'IRIAF : Jean-Marc BASCANS**

### GESTION DES RISQUES

**Responsable de la filière GdR : Franck RICHARD**

La filière GdR forme des managers capables d'analyser les risques encourus par une entreprise au niveau matériel et au niveau immatériel. Le diplômé a les connaissances pour mettre en oeuvre une démarche Qualité tout en respectant la sécurisation et les performances de l'entreprise ainsi que l'environnement.

### STATISTIQUE EN ASSURANCE ET SANTÉ

**Responsable de la filière SAS : Lydie ANCELOT**

La filière SAS forme, à différents niveaux, des statisticiens maîtrisant le contexte, les valeurs et la gestion spécifique du risque en assurance et en organisme de protection sociale. Le diplômé possède les compétences nécessaires en statistique décisionnelle dans ces secteurs pour être une aide efficace aux décideurs.

### SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président du Conseil d'Administration : Catherine SZTAL-KUTAS**

Le Conseil d'Administration délibère sur toutes les questions intéressant la politique générale, la gestion, l'animation et le fonctionnement de l'Institut. Il est notamment compétent pour élire le Président et le Directeur, élaborer et approuver le budget ensuite soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers, veiller au bon fonctionnement de l'Institut, dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, proposer une politique générale en matière de formation initiale et continue, y compris à l'international, coordonner les activités pédagogiques, donner son avis sur les conventions entre l'Institut et d'autres organismes, développer des actions en matière de recherche et proposer la modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est constitué par (janvier 2018) :

#### **3 représentants des collectivités territoriales**

NIETO Rose Marie (Département des Deux-Sèvres)

JEUFFRAULT Dominique (Ville de Niort)

PERSAIS Eric (Communauté d'Agglomération de Niort)

#### **3 représentants du monde professionnel**

PELONNIER MAGIMEL Martine (Syndicat CFE-CGC)

SZTAL KUTAS Catherine (Calyxis)

PELICIER Yves (Association des Assureurs Mutualistes)

### **9 représentants du personnel**

ANCELOT Lydie, Maître de Conférences  
DEPRET Marc-Hubert, Maître de Conférences  
MOUSSEAU Alain, Personnel BIATSS  
OROS Cornel, Professeur  
RICHARD Franck, Maître de Conférences  
ROGAUME Thomas, Professeur  
TEZANOU Jacques, Personnel BIATSS  
Personnel BIATSS, 1 siège à pourvoir  
Collège des Professeurs, 1 siège à pourvoir

### **3 représentants des usagers**

BAZANTAY Cassandra  
CANTET Jordan  
PILLET Quentin

### **Des personnalités invitées**

CHAUCHEFOIN Pascal, Doyen UFR Sciences économiques  
COTTRON Mario, Directeur ESPE  
DUPONT Jean-Octave et SMIRNOU Claude (association AURA)  
DRUETTE Lionel (Laboratoire CERIC - Groupe Pougoulat)  
FREDDY-PLANCHOT Agnès, représentante de l'IAE Poitiers  
GARRO Jean-Pierre, représentant IUT Poitiers  
HUBERSON Serge, représentant du Président de l'Université de Poitiers  
LAGRANGE Philippe, Doyen UFR Droit et sciences sociales

## **SES MISSIONS**

L'Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers de l'Université de Poitiers est un Institut régi par les articles L 712-7, L 713-1 et L 713-9 du Code de l'Education, l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que par des statuts. L'Institut est localisé sur le site de Niort.

L'IRIAF a pour mission, en collaboration avec les entreprises et les milieux professionnels, la recherche, l'élaboration, la transmission et la diffusion des sciences et techniques de prévention, d'analyse, de mesure, de contrôle et de gestion des risques, dans tous les domaines. Dans cette perspective, l'IRIAF dispense, en formation initiale et continue, un enseignement supérieur destiné à préparer aux fonctions d'analyste gestionnaire du risque industriel, assurantiel, financier et autre, à destination de tous les organismes et entreprises publics ou privés. Il organise également toute autre action de formation continue qui apparaîtrait nécessaire et réalisable, compte tenu des moyens dont il dispose, pour répondre aux demandes qui lui seraient adressées par toute organisation et entreprise publique ou privée.

Il développe toute activité d'enseignement et de recherche dans les différents domaines de la connaissance en vue de son application à l'analyse des risques. En particulier, dans le cadre des activités d'enseignement, l'IRIAF :  
prépare les étudiants aux diplômes nationaux et contrôle les aptitudes correspondant à l'obtention de ces diplômes ;  
assume et peut créer sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration de l'IRIAF et du Conseil de l'Université, tous les enseignements utiles pour la réalisation de sa mission, il les sanctionne par des diplômes propres à l'Université.

A la demande de l'Université de Poitiers qui en définirait la mission, l'IRIAF peut constituer la composante de rattachement pour les personnels de l'Université de Poitiers assurant des missions transversales au service des différentes composantes présentes sur le site de Niort (Pôle Universitaire de Niort). Les modalités de mise en oeuvre de ces missions sont définies par les composantes concernées, et assumées par l'IRIAF.

La recherche des enseignants chercheurs de l'IRIAF est réalisée au sein des laboratoires de l'Université de Poitiers ou d'autres Etablissements. L'IRIAF peut développer des initiatives en matière de valorisation de la recherche sur les activités qui le concernent. Il peut être associé à diverses activités, projets, contrats de recherche. Il décide de moyens d'accompagnement pour les recherches effectuées dans le cadre de contrats ou conventions.



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)